

REVUE DE PRESS







Mercredi 12 décembre 2018

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Projet de loi portant amnistie : la loi adoptée en commission par les députés

Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2018-669 du 06 août 2018 portant amnistie a été adopté, le 11 décembre 2018 à Abidjan, par les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles, sur présentation du Garde des Sceaux, ministre ivoirien de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé.



Assemblée nationale : L'examen du projet de loi sur le code pénal ajourné

Prévu pour être examiné hier, le projet de loi portant code de procédure pénale a été ajourné. Les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelle ont reporté l'examen de ce texte à demain après-midi. Les députés disent n'avoir pas eu assez de temps pour parcourir le texte. Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Sansan Kambilé, s'est aligné sur cette décision.



Ratification de l'ordonnance du 6 août portant amnistie : Le PDCI dit Non

Hier 11 décembre 2018, à l'Assemblée nationale, les députés PDCI membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles se sont abstenus lors du vote portant ratification de l'ordonnance n°2018-669 du 6 août 2018 portant amnistie. Ces députés ont qualifié l'ordonnance du Chef de l'État de «discriminatoire». «Nous souhaitons que le Président de la République retire cette ordonnance et qu'il nous propose en lieu et place une loi complète amnistiant les faits de la crise post-électorale et les faits connexes pour que l'ensemble des civils et militaires concernés puissent bénéficier de cette mesure. Cela va contribuer sensiblement à la réconciliation vraie des Ivoiriens», a expliqué Konan Marius, député d´Attiégouakro.



Situation socio-politique : Une marche de « gilets orange » annoncée

La coordinatrice de l'Action pour la restauration de la dignité humaine(ARDH), Pulchérie Gbalet, a annoncé, le 11 décembre 2018, en conférence de presse, une marche de protestation contre «l'injustice et la violation des droits de l'Homme », caractérisée par le port de gilets orange. La marche prévue pour le mercredi 19 décembre 2018, débutera au carrefour de l'Indenié, pour s'achever au palais de justice d'Abidjan-Plateau après la lecture d'une motion à l'endroit des autorités ivoiriennes.



Projet de loi portant amnistie : la loi adoptée en commission par les députés

Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2018-669 du 06 août 2018 portant amnistie a été adopté, le 11 décembre 2018 à Abidjan, par les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles, sur présentation du Garde des Sceaux, ministre ivoirien de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé.



Procès PDCI-contre le RHDP: Le verdict reporté au 17 décembre

Le PDCI, selon Me Suy Bi, secrétaire exécutif du parti chargé des affaires juridiques, a assigné le RHDP et Kobenan Kouassi Adjournani en justice. Selon l'avocat du PDCI, il s'agit de faire cesser définitivement l'usage de son logo par le RHDP en ordonnant le retrait dudit logo du RHDP. Le procès ouvert lundi a été reporté au 17 décembre prochain.

Economie



Opération « un étudiant, un ordinateur » : la phase 2 de l'opération lancée, hier

Le directeur général de l'Agence nationale du service universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), Euloge Soro-Kipeya, a lancé, le 11 décembre 2018 à Abidjan, la phase 2 de l'opération « un étudiant, un ordinateur » qui s'adresse uniquement aux étudiants orientés de l'Etat dans les universités et grandes écoles publiques et privées.



Etablissements publics nationaux : un nouveau code en élaboration

A l'initiative de la direction générale du budget et des finances, via la direction du contrôle budgétaire, se tient depuis le 10 décembre 2018, un séminaire dont l'objectif est de mener des réflexions sur un nouveau texte de loi et les décrets d'application consensuels et modernes devant régir désormais les Etablissements publics nationaux (EPN).



Man: la voirie réhabilitée en 2019

Lors de son séjour à Man dans le cadre du festival culturel Tonkpi Nihidaley, le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, a annoncé la réhabilitation de la voirie de Man dès 2019. En fait, le Chef du gouvernement donnait suite à une doléance des populations de la capitale des 18 montagnes.



Modernisation du secteur des transports en Côte d'Ivoire : un cadre de concertation gouvernement-secteur privé créé

Le gouvernement ivoirien initie un cadre de dialogue public-privé pour le développement du secteur des transports, à travers la 5è édition des rencontres sectorielles du Comité de concertation Etat-secteur privé (CCESP) prévue ce 12 décembre 2018 à Abidjan.



Production industrielle d'or en Côte d'Ivoire : Kablan Duncan donne les chiffres

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 2è édition du Forum des mines et du pétrole de la CEDEAO dénommé (ECOMOF), le 10 décembre 2018 à Abidjan, sur le thème «Stratégies pour promouvoir le développement des ressources minières et pétrolières en Afrique de l'Ouest », le Vice-Président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, a révélé que la production industrielle d'or en Côte d'Ivoire est passée de 7 tonnes en 2009 à 25,395 tonnes à fin 2017, soit une hausse de 26%.



Comité consultatif international du coton : le plan stratégique 2019/2021 adopté

Le plan stratégique 2019/2021 du Comité consultatif international du Coton (CCIC) a été adopté, au terme de la 77è session de cette organisation, le 06 décembre 2018 à Abidjan. Ce plan porte sur la structure de la gouvernance, la recherche scientifique, la technologie, les finances, les partenariats et l'innovation.

> Société



Sécurisation des envois postaux: La Poste de Côte d'Ivoire s'allie aux Douanes ivoiriennes

Faciliter, suivre et contrôler les envois postaux, les colis et paquets dans le cadre du e-commerce. Tels sont les objectifs que se sont assignés les responsables de la Poste de Côte d'Ivoire et ceux des Douanes ivoiriennes. Cela s'est matérialisé le 7 décembre 2018 par la signature d'une convention de partenariat entre le DG de la Poste, Isaac Gnamba-Yao, et le DG de la Douane, le colonel major Alphonse Da Pierre.



Opération «1 étudiant, 1 ordinateur» : La phase 2 de l'opération lancée, hier

Le directeur général de l'Agence nationale du service universel des télé-communications-TIC (AN-SUT) Euloge Soro-Kipeya, a procédé, hier, au lancement de la phase 2 du projet dénommé «1 étudiant, 1 ordinateur». Euloge Soro-Kipeya a présenté les tenants et aboutissants du projet avant de préciser que l'objectif est d'offrir aux étudiants un outil informatique et un accès à internet à prix réduits. Ajoutant que l'étudiant souscripteur devra débourser la somme de 52 000 FCFA payable en espèce ou par mobile money sur une période de 6 mois pour obtenir son ordinateur.

> Culture



Secteur éducation/formation : Mabri annonce des états généraux

A l'ouverture de la Revue conjointe 2018 du secteur éducation/formation, le 11 décembre 2018 à Abidjan, le ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Albert Mabri Toikeusse, a annoncé des états généraux de l'enseignement supérieur pour février 2019.

> Sport

OISSU : Lancement de la saison 2018-2019, Paulin Danho (ministre des Sports): «La pratique du sport forge l'élite»



La saison 2018-2019 de l'Office ivoirien des sports scolaires et universitaires(OISSU) a démarré hier 11 décembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre des Sports, Claude Paulin Danho, s'est dit heureux de l'engouement suscité par cette manifestation et a souligné que l'OISSU doit massifier et pérenniser le sport à l'école. «La pratique du sport forge l'élite», a-t-il précisé.



CAN 2021, retrait de la compétition à la Côte d'Ivoire : Sidy Diallo présente la situation aux clubs

Le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Augustin Sidy Diallo, rencontre aujourd'hui ses mandants à Cocody. Le patron du football ivoirien va échanger avec les responsables des clubs autour de la scandaleuse décision de la CAF de retrait de la CAN 2021 à la Côte d'Ivoire.

Vu sur le Net

> Politique



58è anniversaire de l'indépendance du Faso : Roch Kaboré remercie Hamed Bakayoko pour sa présence

Le Burkina Faso a célébré ce mardi 11 décembre, à Manga, le 58è anniversaire de son indépendance. Ce, en présence du ministre d'Etat, ministre ivoirien de la Défense, Hamed Bakayoko. Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a remercié le ministre Hamed Bakayoko pour sa présence aux festivités commémoratives de l'accession de son pays à la souveraineté. Le ministre ivoirien de la Défense a pris part à ces festivités en compagnie d'un détachement de 50 éléments des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI). Il a remercié la population de Manga pour « l'accueil chaleureux » qui lui a été réservé.

Agence de Presse

> Politique



L'ordonnance d'amnistie d'août 2018 franchit le premier palier vers sa transformation en loi

L'ordonnance d'amnistie prise par le Président de la République le 6 août 2018 en faveur de 800 prisonniers de la crise post électorale a franchi, mardi, la première étape vers sa transformation en loi, avec l'adoption du projet de loi de ratification par la Commission des affaires générales et institutionnelles du Parlement.

> Economie



D'importantes résolutions arrêtées pour renforcer le cadre juridique du portefeuille de l'Etat

Des cadres de l'administration ivoirienne, des dirigeants des sociétés d'Etat, d'université et des professionnels du droit ont arrêté, mardi, à Abidjan d'importantes résolutions au cours des travaux en commission du séminaire de validation des avant-projets de textes relatifs à la réforme du cadre juridique du portefeuille de l'Etat. Clôturant les travaux, le secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo a promis que ces recommandations seront envoyées dans les jours à venir sur la table du gouvernement pour être analysées en vue de leur adoption en Conseil des ministres et au Parlement.

> Société



L'UNICEF préoccupé par les frais annexes et la violence en milieu scolaire

Le représentant-résident du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Côte d'Ivoire, Dr Aboubacar Kampo, a regretté, le mardi 11 décembre à Abidjan, la question des frais annexes et des violences en milieu scolaire, appelant les autorités ivoiriennes à y trouver des solutions. Ce haut fonctionnaire des Nations unies en poste en Côte d'Ivoire, s'exprimait lors des travaux de la revue annuelle du secteur de l'éducation, en présence des ministres en charge de la question.



Le ministre Siandou Fofana signe une convention pour la construction "de la Maison des Loisirs" à Port-Bouët

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana a signé, mardi, à Abidjan, une convention avec la province de Yunnan de la République populaire de Chine pour la construction de "la Maison des Loisirs" dédiée à l'autonomisation des femmes à Port-Bouët. "La Maison des Loisirs" est un projet d'un coût de 50 millions dollars. C'est un don de la province de Yunnan et participe, selon M. Fofana au renforcement de la coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire.



Opération de sécurisation en Côte d'Ivoire : plus de 1 000 personnes interpellées d'octobre à novembre

Plus de 1 000 personnes ont été interpellées d'octobre à novembre, en Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'opération de sécurisation baptisée "épervier 4", lancée en octobre, a appris mardi Alerte-Info auprès de sources sécuritaires.



Les enseignants du primaire public demandent la suppression des "cours de mercredi"

Le Syndicat national d'enseignement primaire public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI), a annoncé mardi, à Abidjan, une grève de cinq jours, demandant la suppression "des cours de mercredi", initiés en 2016 par le gouvernement ivoirien.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci











Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG. Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.